

dit n'avoir jamais eu autant de peine qu'ici pour fendre les rangs et parvenir à la chaire d'où il répandit de graves paroles, après avoir patiemment attendu et puis invoqué le silence qui, à sa voix pleine d'onction, devint absolu. Le concours des pèlerins est inoui, et toute autre force morale que celle du Pontife, serait devenue impuissante, devant un tel développement de forces numériques. — Il y avait donc, aux Saintes-Maries-de-la-mer, harmonie parfaite entre les flots de pèlerins et les flots de la Méditerranée, qui viennent baiser le rivage.

Tous les fidèles passent la nuit dans le temple lui-même, confondus dans les mêmes transports, la même adoration, les mêmes espérances, en chantant d'unanimes cantiques. — Il y a là toute une émanation de la primitive Eglise, toute une scène des catacombes et des cryptes, quand les premiers chrétiens se pressaient, dans leurs agapes nocturnes, autour des tombeaux des martyrs.

A 9 heures du soir, Mgr. Chalandon vint de nouveau parler dans la chaire, et dès le grand matin du 25, les communions commencèrent avec un élan qui rappelle le moyen-âge catholique et français.

Les vêpres du 25 offrent exactement le coup d'œil, le firmament de cierges, les émotions du 24 ; et c'est encore pendant le *Magnificat*, que les châsses sont remontées à la hauteur de leur sanctuaire, mais n'y sont point introduites, devant demeurer exposées aux regards des fidèles pendant toute l'octave. — Monseigneur qui, durant ces deux jours, fit preuve d'une prodigieuse activité, a encore prononcé aux vêpres du mardi, une allocution écoutée avec tout le respect que toutes ses paroles inspirent.

Aussitôt après l'office, tous les pèlerins se remettent en route, et le défilé des chars qui les emmènent, est un des spectacles les plus curieux que l'on puisse voir. — Point de désordres, point d'anarchie dans cette retraite. Il régnait, le 25 mai 1858, une affreuse tempête ; les visiteurs étaient entassés sur les voitures, souffraient, et tous étaient calmes, recueillis, et s'en allaient en continuant le cantique des Saintes-Maries, reportant au foyer domestique, les bénédictions qu'ils avaient reçues.